



Mairie de Montferrat
150, Place CA Pégoud
38620 MONTFERRAT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE du 07 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le sept mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Roland PERRIN-COCON, Maire.

Date de convocation : 03/03/2025

PRÉSENTS : Roland PERRIN-COCON, Annick LEHNEBACH, Robert LEBARBIER, Françoise GIGAREL, Joséphine ALESSI, Alain GARRIGUES, Yves BELMONTE, Pierre JOSSERAND, Myriam VIET, Jessica MAZAUD MOINDREAU, Anja SCHMIDT, Alain DUTRUC.

ABSENTS : Arnaud ACHARD, Grégory CALLEJON, Jérôme FILLON, Franck BENOIT GUERINDON, Thomas CHAVE, Florent DACALOR.

EXCUSES : Lydie RUEL donne pouvoir à Joséphine ALESSI

SECRETAIRE DE SEANCE : Jessica MAZAUD MOINDREAU

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 12
VOTANTS : 13

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Ordre du Jour

Délibération- 20250204 : Attribution des deux nouveaux marchés LOT 5 et LOT 9 dans le cadre de l'extension de l'école

Le maire informe le conseil municipal que l'entreprise PPRI-La Belmontoise a été mise en liquidation judiciaire et en cessation d'activités par décision du tribunal de commerce en date du 28/01/2025, décision notifiée le 11 Février par le liquidateur désigné Maître ROUMEZI.

L'entreprise PPRI-La Belmontoise était titulaire des marchés relatifs aux lot 5 – Doublages-Cloisons-Faux plafonds et à celui du lot 9 – Peintures – Façades – Nettoyage.

En conséquence, il y a lieu de remplacer cette entreprise au plus vite de manière à préserver le planning de réalisation des travaux prévu pour une ouverture des nouveaux locaux pour la rentrée scolaire de

Septembre 2025. Une consultation a été lancée pour le lot 9 et nouvel appel d'offres publié pour le lot 5 dont le montant dépasse le seuil des 100 000 € autorisant une simple consultation. Les réponses étaient attendues pour le 24 Février.

Suite à ouverture des plis par la commission d'appel d'offres, leur analyse a été confiée au cabinet DESIGN-ARCHITECTURE, maître d'œuvre du projet. Le rapport a été rendu le 05 Février dernier, et la CAO a retenu les offres de :

- Lot 5 - Doublages / Cloisons / Faux plafonds : entreprise BONNARDEL pour un montant de 101 230 € HT
- Lot 9 – Peintures / Façades / Nettoyage : entreprise PITTET pour un montant de 29 304.50€ HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte les offres proposées par la Commission d'Appels d'Offres et mandate le Maire pour tous les actes afférents au remplacement de la société la Belmontoise mise en liquidation.

Voté à l'unanimité.

Le Maire



Roland PERRIN COCON